

Article 1

La **Coupe Occitanie 2020** se déroulera sur **10 manches** :

- 29 mars Pamiers ZERO NINE BMX
- 12 avril Soues Soues BMX
- 26 avril Nîmes Nîmes Cyclisme
- 10 mai Campsas BCC CAMPSAS
- 14 juin Barbazan BMX Club BARBAZAN
- 20 juin SAIX BIKE ACADEMY SAC
- 27 septembre Frontignan BMX Club Frontignan
- 04 octobre Blagnac Blagnac BMX
- 11 octobre Lioujas AVEYRON BMX
- 18 octobre Mauguio VC Melgorien Mauguio

Le club organisateur devra déclarer la compétition auprès du comité d'Occitanie, 6 semaines à l'avance.

L'invitation sera envoyée au préalable à la CRBMX pour validation.

Article 2

En 24" :

- Cinq Classes d'âge **Cruisers** :

En dessous de 13 ans, il est interdit de rouler en 24" (Règlementation Nationale).

En 20" :

- Quinze Classes d'âge.
- La classe d'âge Pré-licencié **pourra** exister à chaque épreuve courue en Occitanie à la condition qu'au moins quatre pilotes soient engagés.
- La classe d'âge **homme 40 ans et + existera** à chaque épreuve courue en Occitanie à la condition qu'au moins quatre pilotes participent. Sinon, ils seront ajoutés à la classe d'âge inférieure.

N.B.: En fonction du nombre de pilotes, des classes d'âge pourront être regroupées.

Un classement séparé sera établi pour chaque classe d'âge, Filles, Garçons et Cruisers.

Article 3

Les 3 premiers de chaque classe ou groupe seront récompensés, **à chaque course**, par le club organisateur qui pourra, éventuellement, augmenter cette dotation. Les

filles seront récompensées parmi les garçons avec lesquels elles auront couru.

Article 4

Le classement général **de la Coupe Régionale Occitanie** sera établi en totalisant la totalité des résultats marqués dans les différentes épreuves courues de la Coupe.

Un bonus de 25 points sera rajouté au pilote ayant effectué les 10 courses.

En cas d'égalité à la fin de la Coupe Régionale, c'est le classement, lors de la dernière épreuve, qui départagera.

Article 5

Les points seront attribués suivant le barème de la réglementation fédérale.

Article 6

Les engagements et le paiement de la totalité des droits d'engagement se feront obligatoirement sur Cicleweb au plus tard **le Mercredi 22h** précédant la course. Tout pilote engagé et non-présent le jour de l'épreuve verra le montant de son engagement **conservé** par le club organisateur.

Le montant de l'engagement est fixé à **10 euros**.

Tous les responsables de club doivent, le vendredi précédant la compétition, **contrôler la bonne inscription** de ses pilotes sur la liste qui lui sera transmise par courriel.

Les pilotes non-inscrits dans les délais et dont l'inscription, en fonction des places disponibles, n'entraîne aucune modification dans le nombre de places pourront être engagés, le matin de l'épreuve jusqu'à 9H00, moyennant un surcoût de **10 euros** qui restera acquis au club organisateur.

L'accès à l'administration de course sera réservé au seul **référént de chaque club**, licencié FFC. Un badge devra être fourni par le club organisateur.

Comité de Cyclisme d'Occitanie :

– Antenne de Ramonville : 2 bis, Chemin St Agne – BP 32276 31522 Ramonville St Agne Cedex
Tél : 05.62.88.27.40 – Fax : 05.61.75.69.95 – email : comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr

– Antenne de Montpellier : Maison Régionale des Sports - CS 37093 – 1039 Rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 02
Tél : 04 67 22 49 63 - email : ffc.comitelr@wanadoo.fr

Article 7

La Coupe Occitanie de BMX est ouverte à tous les titulaires d'une licence FFC (jeunes ou compétition) avec certificat médical quelle que soit l'option choisie ou d'une licence délivrée par une Fédération dépendant de l'UCI.

Les titulaires d'une licence **Pass'Loisirs** ne pourront pas participer aux épreuves de la Coupe.

Les titulaires d'un **Pass'Cyclisme** pourront participer aux manches de la Coupe Régionale de BMX, étant bien entendu que, pour pouvoir participer aux épreuves nationales, il sera nécessaire qu'ils soient titulaires d'une licence de 3^{ème} Catégorie qui sera obtenue en payant le surcoût entre les deux licences.

Article 8

Le port du maillot de préférence du club d'appartenance est obligatoire.

Article 9

Le début des essais aura lieu à 9 heures.
Le début des épreuves est fixé, impérativement, à **09H45**.

La course se déroulera sous forme de Bloc. Voir annexe 2

Le timing par Bloc sera transmis aux clubs le vendredi soir et affiché le matin de chaque manche de Coupe Régionale. Exemple de timing en annexe 3.

Article 10

La Commission Régionale de BMX se réserve la possibilité d'améliorer, en cours de saison sportive, certains points du présent règlement si l'intérêt sportif de la Coupe Régionale le nécessite.

Tous les problèmes pouvant surgir en fonction de points non énoncés dans ce règlement particulier seront traités et réglés en fonction du Règlement National de la Fédération Française de Cyclisme.

Obligation est faite à chaque pilote d'être présent pour recevoir sa récompense le jour de la compétition et le jour du classement général.

Conformément à la réglementation nationale, le pilote devra monter sur le podium en tenue de compétition et avec le maillot club de préférence.

Article 11

Les concurrents sont informés que conformément à la réglementation fédérale (Titre XIV), un contrôle anti dopage est susceptible d'être organisé lors de chaque épreuve officielle. Il appartient à l'organisateur de prévoir les conditions matérielles et humaines nécessaires à la bonne réalisation d'un éventuel contrôle.

Article 12

Un rapport de course sera établi et signé par le Président du Jury et transmis au Comité Régional pour y être archivé.

Tous les problèmes pouvant surgir en fonction de points non énoncés dans ce règlement particulier seront traités et réglés en fonction du Règlement National de la Fédération Française de Cyclisme.

Les problèmes, qui pourront se présenter et qui ne pourront pas être solutionnés seront transmis et soumis à la Commission de Discipline Régionale.

ANNEXE 1

PRESTATIONS FOURNIES PAR LE CLUB

SECRETARIAT

- Le local de secrétariat doit avoir une surface de 12 m² minimum avec 2 tables et 4 chaises fixes.
- Le local de secrétariat devra être le plus près possible de la ligne d'arrivée (15m maximum).
- Son accès sera exclusivement réservé aux personnels affectés à ce poste.
- Il devra être alimenté en électricité 220 V secteur pour éclairage et branchement bureautique (prévoir rallonge si nécessaire).
- Affichage dès le matin de la liste des engagés par catégorie et par club; cet affichage sera fait par le Secrétariat

MATERIEL

- 2 tables, 4 chaises.
- Crayons à papier, stylo bille, agrafeuse avec agrafes, agrafeuse ou colle à papier pour affichage.
- 1 ramette de papier 80 gr (500 feuilles).
- 10 Carnets d'arrivée, blocs avec feuillet détachable **format A7 minimum (7cmx10.5cm ou 8.5 x12cm)**.
- 1 Photocopieur en bon état de marche.
- 1 Barnum arbitre ligne d'arrivée.
- 1 Barnum Vidéo ligne d'arrivée.
- **Obligatoirement**, un podium avec un Barnum et une banderole officielle FFC.

PISTE

- La piste devra être à jour de son classement niveau 2 et de sa certification réalisée par un référent niveau 2 et un membre de la Commission.

ARBITRES

- Dans la mesure où un arbitre est présent toute la journée, un repas sera prévu.

SECURITE

- Le club devra fournir les moyens nécessaires et suffisants en nombre pour assurer la sécurité médicale conformément à la réglementation en vigueur (**sécurité des coureurs et du public**) : Médecin et secouristes.

MOYENS HUMAINS OBLIGATOIRES

- 1 personne en permanence pour la liaison juges et arbitre d'arrivée-secrétariat
- 1 placeur pour l'arrivée
- 1 équipe d'entretien de la piste
- 1 personne au secrétariat (trésorier du club de préférence)
- Personnel pour la remise des récompenses
- 1 personne en permanence pour le collage des feuilles de races
- 1 speaker licencié animateur (ou bénévole du club)

Annexe 2 : Catégories

BLOC 1 CRUISERS

- Minime et Cadet cruiser
- Femme 17 ans et + cruiser
- Homme 17 - 39 ans cruiser
- Homme 40 - 44 ans cruiser
- Homme 45 et plus cruiser

BLOC 2

- Pré licencié
- Poussin
- Pupille Fille
- Pupille
- Benjamine Fille (suivant nombre de participantes)

BLOC 3

- Benjamin
- Benjamine Fille
- Minime Fille
- Minime

BLOC 4

- Cadet
- Cadette
- Fille 17 ans et +
- Homme 17 - 24 ans
- Homme 25 - 39 ans
- Homme 40 ans et plus

Si moins de **4** garçons/ hommes partants, ils courront avec la classe d'âge supérieure.

Si moins de **4** Filles / Femmes partantes, elles courront avec la classe d'âge inférieure.

Un classement pour chaque classe d'âge sera alors effectué.

Annexe 3 : Planning prévisionnel de course pour la Coupe 2019:

Matin début des essais libre 9H00blocs 1 & 2 (Couloirs spécifiques pour les prés licenciés, Cruisers et Filles)

Début des manches de qualification 9H45blocs 1 & 2.

¼ Finales

½ Finales

Finales blocs 1 & 2

Remise des récompenses

Après Midi essais 13H30 blocs 3 & 4 (Couloirs spécifiques pour féminines)

Début des manches de qualification 14H15 blocs 3 & 4.

¼ Finales

½ Finales

Finales blocs 3 & 4

Remise des récompenses

Ce planning ainsi que la constitution des blocs pourront être revues par le président du jury en fonction du nombre de pilotes inscrits et en fonction des catégories présentes

Les secouristes devront être en place à 9H00.

Les arbitres (speaker –pré-grille – starter – virages et PDJ) devront être présents à 9H00 pour le début des essais libres.

Commission Régionale de BMX 2020

Comité de Cyclisme d'Occitanie :

– Antenne de Ramonville : 2 bis, Chemin St Agne – BP 32276 31522 Ramonville St Agne Cedex
Tél : 05.62.88.27.40 – Fax : 05.61.75.69.95 – email : comite-midi-pyrenees@wanadoo.fr

– Antenne de Montpellier : Maison Régionale des Sports - CS 37093 – 1039 Rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 02
Tél : 04 67 22 49 63 - email : ffc.comitelr@wanadoo.fr